PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
9, rue de l'école 05100 Villard Saint Pancrace

Compte-rendu Conférence des Maires
13 décembre 2021
L'Argentière-La Bessée

En présence de :

GIRAUD Joël, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité
LESTARQUIT Hélène, Sous-Préfète de Briançon
BOUCHET Claire, Députée 2ème circonscription des Hautes Alpes
ROSSI Agnès, Conseillère Régionale
ROSSI Valérie, Attachée parlementaire de Claire BOUCHET
MICHEL Marine, Vice-présidente du Département des Hautes-Alpes

LEROY Pierre, Président du PETR
MOULIN Dominique, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
MURGIA Arnaud, maire de Briançon, Président de la Communauté de communes du Briançonnais
DRUJON D'ASTROS Cyrille, maire de Freissinières, Président de la Communauté de communes du Pays des Écrins
MOURONT Michel, 1er Vice-président du PETR
PRUD'HOMME Alice, 2ème Vice-présidente du PETR
REY Jean-Marie, 3ième vice-président du PETR, maire du Monêtier-les-Bains
CHRETIEN Claudine, maire de Névache, élue référente du PETR
CANTON Christian, Vice-président de la Communauté de communes du Pays des Écrins, membre du PETR

AIMARD Thierry, maire de Val des Près
ANTOINE Mathieu, maire de Saint Véran
ARNAUD Estelle, maire de Puy-Saint-André
CANNAT Marcel, Maire de Réotier, Vice-président du conseil départemental
CHABRAND Émile, maire de Ceillac
CHANFREY Corinne, Maire de Saint Chaffrey
CHAUD Marcel, maire de Puy-Saint-Vincent
CHEYLAN Michel, maire de Champcella
CONREAUX Jean, maire de Vallouise-Pelvoux
CRUNCHANT Nicolas, maire d'Abriès-Ristolas
FAUBERT Vincent, maire de Puy-Saint-Pierre
FINE Sébastien, maire de Villard Saint Pancrace
FRISON Michel, maire de La Roche de Rame
GIORDANO Serge, Maire de Saint Martin de Queyrières
PIATON Cyr, maire de Mont-Dauphin
PIC Jean-Pierre, maire de La Grave
PIERRE Gilles, maire des Vigneaux
PORTEVIN Christine, maire de Guillestre
SALLE Emeric, maire de La Salles les Alpes
SANCHEZ Alain, maire de L'Argentière la Bessée
VIOUJAS Jean-Franck, maire de Cervières

BONNARDEL Vincent, Administrateur de la Chambre des métiers et de l'artisanat 05
CAVALLINO Frédéric, Président de la CCI 05
BADINIER Matthieu, Directeur général CCI 05
LIONS Éric, Président de la Chambre d'Agriculture 05
CHATAIN Marc, membre du club Climat et Transition

FAURE Raphaël, directeur de cabinet du Maire de Briançon et du Président de la Communauté de communes du Briançonnais
AMMOURA Yahia, Directeur général de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
PRIVAT Julie, chargée de mission de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
USCLAT Claudine, journaliste Alpes et Midi

Et en présence de l'équipe technique du PETR :
KHALIFA Daphné, Directrice
MACLE Caroline, Cheffe de projet LEADER
COULET Marie, Gestionnaire du programme LEADER
CRENN Domitille, Chargée de mission économie circulaire et concertation
OURION Yohann, Chargé de mission Sobriété et énergies renouvelables
TAING Manon, Chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique
RAVAUX Emmanuelle, Secrétaire
MARIOTON Louise, stagiaire économie circulaire et concertation

INTRODUCTION

Le maire de l'Argentière la Bessée, Alain SANCHEZ, souhaite la bienvenue aux participants nombreux au nom de sa municipalité. Il dit être fier de recevoir le Secrétaire d'État Monsieur Joël GIRAUD et le PETR pour cette conférence des maires et a une pensée émue pour Monsieur Patrick VIGNE, ancien maire de la commune.

Le Président du PETR, Pierre LEROY, accueille et remercie les participants. Il est heureux d'être réuni ce jour avec les maires du territoire et en présence de Monsieur Joël GIRAUD et de Madame la Sous-Préfète. La conférence des maires est l'occasion d'échanger ensemble sur les thématiques travaillées au sein du PETR, c'est un moment important.

Les occasions de se retrouver manquent parfois, surtout dans un contexte sanitaire compliqué, mais elles sont nécessaires au « faire ensemble » qui est le cœur d'action du PETR. Le PETR regroupe 36 communes et 3 communautés de communes qui ont choisi d'avancer ensemble des thématiques importantes pour le territoire.

Le PETR trouve sa place petit à petit, les élus du territoire ont compris que la volonté délibérée de faire ensemble a beaucoup d'intérêt. Les élus ont, historiquement, fait le choix de se réunir en Pays puis en PETR. Il est nécessaire de prendre soin de cette volonté notamment en construisant un projet de territoire.

Le Président rappelle que le PETR est un territoire de projet. Il sait que Monsieur Joël GIRAUD est attaché aux PETR, notamment via l'ANPP, et qu'il est également sensible à l'animation territoriale, nécessaire pour faire avancer les projets. Le PETR travaille pour échanger avec les entreprises, la société civile, les habitants, les collectivités : les chargés de missions du PETR ont des compétences certaines qu'il est nécessaire de faire perdurer, dans l'intérêt du territoire.

ORDRE DU JOUR

Le Président présente l'ordre du jour : chacune des missions du PETR sera présentée par l'élu.e référent.e et la conférence se clôturera par la présentation des missions prévue pour 2022 et la signature du CRTE (contrat de relance et de transition écologique) et du VTA (volontariat territorial en administration).

Un mot sur le PETR : ses élus, son équipe, son fonctionnement. Michel MOURONT 1er Vice-Président
Présentation du bilan annuel des missions du PETR

- La mission Énergie - Pierre LEROY
- Le CTES : Sobriété & énergie renouvelable - ALICE PRUD'HOMME 2ème Vice-Présidente et Économie circulaire - Claudine CHRETIEN et concertation - Pierre LEROY
- Le LEADER - Cyrille DRUJON D ASTROS, Président du GAL
- Les politiques de Pays - Jean-Marie REY 3ème Vice-Président

Les perspectives 2022

- L'écologie industrielle et territoriale - Claudine CHRETIEN
- Le Plan Avenir Montagne - Pierre LEROY

Le CRTE Présentation & Signature - Alice PRUD'HOMME
Volontariat territoriale en administration - VTA Présentation et Signature - Pierre LEROY
Temps d'échanges

LE TERRITOIRE

Le 1er vice-président du PETR, Michel MOURONT, en charge des finances et du budget, présente le territoire du PETR. C'est un territoire de montagne et de haute montagne, avec une altitude moyenne supérieure à 1800 mètres. Le PETR contient le plus haut habitat d'Europe, avec la commune de Saint Véran, et la ville la plus haute avec Briançon. Les très hautes vallées sont humanisées : la Clarée, la Guisane, la Durance, la Gyronde et le Guil. Le territoire est ouvert sur l'Europe, en étant frontalier avec l'Italie : l'Histoire commune le montre, comme les traces laissées par la République des Ecartons.

Si les accès au territoire peuvent s'avérer difficiles, ce relatif enclavement peut également s'avérer être un atout, en préservant ainsi la biodiversité et l'environnement.

Le territoire de projet regroupe les 3 communautés de communes du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois-Queyras, soit 36 communes ; il intègre complément le parc naturel régional du Queyras et compte une partie du Parc national des Ecrins. Le patrimoine naturel et culturel, dont le réseau Vauban, est très riche sur le territoire.

36 706 habitants – dont 12 000 à Briançon.

L'HISTOIRE

Michel MOURONT présente l'historique du PETR et les 3 phases principales identifiées :

Depuis 1995 avec le pays test Briançonnais-Argentiérois

En 2004 structuration en association du Pays du grand Briançonnais des Écrins au Queyras

1er janvier 2016 transformation du Pays en PETR pôle d'équilibre territorial et rural

Établissement public régi selon les règles d'un syndicat mixte fermé.
Outils des communautés e communes Faire ensemble - volonté commune

LE PETR LES ELUS

Michel MOURONT présente la gouvernance du PETR.

Un conseil syndical de 11 titulaires et 11 suppléants qui représentent les 3 EPCI

EPCI	Titulaires	Suppléants
5 voix pour la Communauté de communes du Briançonnais	Arnaud MURGIA	Éric PEYTHIEU
	Claudine CHRETIEN	Vincent FAUBERT
	Émilie DESMOULINS	Gabriel LEON
	Pierre LEROY	Emeric SALLE
	Jean-Marie REY	Marine MICHEL
4 voix pour la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras	Dominique MOULIN	Guillaume DEJY
	Michel MOURONT	Michel MOUTTE
	Mathieu ANTOINE	Maxime BERARD
	Hervé WADIER	Valérie GARCIN EYMEOUD
2 voix pour la Communauté de communes du Pays des Écrins	Alice PRUD'HOMME	Cyrille DRUJON D'ASTROS
	Marie BAILLARD	Christian CANTON

Afin d 'appuyer le président un bureau est en place :

Pierre LEROY - Président
Michel MOURONT - 1er Vice-Président en charge des finances et du budget
Alice PRUD HOMME - 2ème Vice-Présidente en charge de la transition écologique et du CRTE
Jean-Marie REY - 3ème Vice-Président en charge des RH et des politiques de Pays
Arnaud MURGIA, Dominique MOULIN et Marie BAILLARD

En plus des vice-présidents qui ont des délégations, des élus référents sont aussi désignés pour suivre les missions du PETR :

LEADER : Cyrille DRUJON D ASTROS
Concertation citoyenne : Marie BAILLARD
Économie circulaire : Claudine CHRETIEN
Énergie : Émilie DESMOULINS

Les élus qui siègent au PETR se doivent :

- D'Agir et de s'investir pour le Territoire
- D'être en contact avec les référents régionaux et nationaux
- De mettre en place des programmes et actions pour les collectivités
- De définir les orientations stratégiques du territoire
- De disposer d'une ingénierie de projet qualifiée au sein de la structure

En moyenne, le PETR c'est annuellement : 6 conseils syndicaux, 6 réunions du bureau, 1 Conférence des Maires

L'EQUIPE

Michel MOURONT présente l'équipe technique du PETR.

Les agents du PETR jouent le rôle d'impulsion, d'animation et de coordination des initiatives locales, et travaillent à la recherche et à la mobilisation de fonds dédiés aux projets du territoire.
Le PETR est une équipe qui varie entre 6 à 10 personnes, toutes contractuelles. C'est une équipe d'ingénierie territoriale compétente qui est en charge des missions du PETR.

Mise en place des missions et coordination de la directrice - Petite équipe dynamique

Les agents du PETR :

Daphné KHALIFA, Directrice
Emmanuelle RAVAUX, Secrétaire
Caroline MACLE, Cheffe de projet LEADER
Marie COULET Gestionnaire LEADER
Domitille CRENN, Chargée de mission CTES Économie Circulaire et Concertation
Manon TAING, Chargée de mission Énergie
Yohann OURION, Chargé de mission CTES Transition Écologique Sobriété et Énergies Renouvelables

Les stagiaires en 2021 :

Louise MARIOTON, Stagiaire Économie Circulaire et Concertation - Centrale Marseille
Et en début d'année CORBIN Emma, Stagiaire Projet de territoire - Sciences Po Grenoble ainsi que
Lucie MOREAU, Stagiaire Cadastre Hydro Électrique - Université de Toulouse III Paul Sabatier, Master Management des systèmes d'information – parcours entreprenariat et management des petites et moyennes organisations.

Importance du PETR de travailler avec les grandes écoles bénéfiques pour le PETR et pour les stagiaires qui très souvent ne connaissent pas ce genre de structure.

Toutes ses agents du PETR ont pour mission première de coordonner les actions, projets et travaux menés sur le territoire, en apportant des financements liés aux programmes qu'il met en place.

Un budget annuel du PETR est d'environ 550 000 euros dont 70% de dépenses de personnel

Budget maitrisé – pas de cabinet d'étude car ingénierie territoriale interne et compétente – vigilance sur les dépenses de déplacement et d'achat. Autofinancement par participation des EPCI au PETR : 57% CC Briançonnais, 24% CC Guillestrois-Queyras, 19% CC Pays des Ecrins.

2022 : 245 000€ de participation des EPCI pour budget primitif 550 000€. Les EPCI participent également en mettant à disposition gratuitement les locaux (à Villard Saint Pancrace, L'Argentière la Bessée et Mont-Dauphin).

Les missions du PETR sont mises en place sur décision du conseil syndical.

Elles sont financées par différents partenaires : l'État et ses agences (ANCT, ADEME), la Région et l'Europe.

PROJET DE TERRITOIRE

Michel MOURONT présente le projet de territoire 2020 – 2026 du PETR.

Le Projet de Territoire permet de définir les orientations stratégiques et les conditions de développement économique, écologique, culturel et social du territoire pour les années à venir. Une réflexion sur les enjeux spécifiques au territoire de montagne est apportée pour assurer une cohérence entre les différentes politiques des communes du PETR.

Dans la continuité du projet de 2016-2020, la mise à jour du projet de territoire a conforté les enjeux définis en 2016 pour notre territoire de montagne.

LES GRANDS DEFIS DU PETR POUR 2020/2026

- Aborder les grandes transitions : économique, démographique, écologique et numérique et ce sur un territoire de montagne
- Animer le projet de territoire tout en respectant les identités intercommunales
- Poursuivre la transition énergétique et écologique en développant la sobriété et la résilience du territoire
- Mobilité verte : développer l'accessibilité du territoire et permettre le développement des mobilités douces
- Développer l'attractivité du territoire en valorisant son patrimoine, ses ressources naturelles, son accessibilité numérique et son offre culturelle
- Faire émerger des projets qui fédèrent le territoire, porteurs de lien social intergénérationnel

LES ORIENTATIONS

Orientation 1 : un territoire qui se développe tout en préservant ses richesses

Axe 1 : Limiter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles
Axe 2 : Accompagner les acteurs du développement économique (développement économique endogène ?)
Axe 3 : Développer le tourisme durable sur le territoire

Orientation 2 : Un territoire qui maîtrise ses consommations et produit ses ressources

Axe 1 : La transition énergétique
Axe 2 : Développer la production et la consommation alimentaire locales
Axe 3 : Limiter la production de déchets sur le territoire

Orientation 3 : Un territoire où il fait bon vivre toute l'année

Axe 1 : Favoriser l'installation durable sur le territoire
Axe 2 : Développer les solidarités
Axe 3 : Faciliter la mobilité sur le territoire en limitant l'usage de la voiture individuelle

Toutes les missions du PETR qui vont vous être présentées répondent au projet de territoire.
Pierre LEROY remercie Michel MOURONT pour cette présentation. Il rappelle aux participants qu'un bilan leur a été distribué, qui présente chacune des missions. Elles vont être évoquées par les élus référents.

LA MISSION ENERGIE

Pierre LEROY présente la mission énergie, en l'absence de **l'élue référente de la mission, Émilie DESMOULINS.**

CONTEXTE

Mission Énergie, en place depuis 2014. Soutenue et financée par l'ADEME, elle a porté les programmes TEPCV, CEE-TEPCV et a rédigé le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour le compte des 3 communautés de communes du territoire.

Interrompue pendant un an, la mission a été relancée fin 2020, avec l'embauche d'une chargée de mission Manon TAING, grâce à l'obtention de financement de l'ADEME. L'année 2021 a permis de remobiliser la mission énergie à l'échelle du PETR.

RESULTATS

Nombreuses actions engagées, sur des thématiques très diverses : Mobilité, gestion énergétique, recherche et mobilisation de financements ou encore éclairage nocturne.

Focus sur 4 actions pour illustrer la mission :

MOBILISATION DU PLAN DE RELANCE

Accompagnement des communes et communautés de communes, en partenariat étroit avec IT05, le SYMEnergie et la sous-préfecture

38 projets identifiés sur le territoire : rénovation d'écoles, de logements communaux, de mairies, de salles polyvalentes, de bureaux administratifs…

Rappel : lors du programme TEPCV, 65 bâtiments sur 26 communes avaient pu bénéficier de subventions pour des opérations de rénovation.

17 projets déposés en février 2021 pour solliciter des fonds du plan de relance

13 projets retenus

- ⇨ **1,4 million d'euros accordés par l'Etat sur des fonds DETR, DSIL et plan de relance**

MOBILISATION DES PRIMES CEE

Rappel : lors du programme CEE TEPCV, plus d'un million d'euros de primes avaient été accordées. Le travail a été poursuivi mais dans une moindre mesure, les projets n'étant plus financés à 90%.

Définition des primes CEE : obligation légale, depuis 2005, pour les fournisseurs d'énergie de réaliser des économies d'énergie en interne et de financer des économies d'énergie réalisés par les acteurs publics, privés et particuliers.

Partenariat établi avec GEO PLC fin 2020 pour mobiliser les primes CEE sur le territoire du PETR pour tous les acteurs – personnes morales publiques et privés (hors particuliers).

66 projets analysés par la chargée de mission énergie : 20 projets privés, 44 projets publics

15 dossiers ayant reçus un accord de financement : rénovation énergétique d'hôtel, isolation d'écoles, éclairage public, rénovation énergétique de logements communaux…

4 projets privés financés ; **11 projets publics** financés

- ⇨ **40 000€ de primes CEE** pré-accordées pour le territoire ; **717 000€ HT de travaux** permettant des économies d'énergies prévues

Bonus : des **dispositifs permettant une économie d'eau** proposés gratuitement par GEO PLC pour les bâtiments tertiaires

- ⇨ **Soit un total de 1 440 000€ d'aides mobilisées par la mission énergie pour l'année 2021**

PRÊT DE MATERIEL

Le PETR a acquis en 2017 dans le cadre du TEPCV du matériel d'aide au diagnostic préalable à la rénovation énergétique et à la gestion énergétique des bâtiments.
Afin de faciliter le passage à l'action, en identifiant les opérations permettant une gestion énergétique optimale d'un parc immobilier, le PETR met à disposition, gratuitement, du matériel : caméras thermographiques, thermomètres infrarouges, enregistreur de CO2, enregistreurs de température et humidité, mini-anémomètres

(pour usage bâtimentaire), wattmètres et hygromètre à pointe. Ces outils de mesure permettent à la fois d'identifier des travaux à faire mais également des changements de comportements et d'usages à mettre en place.

Depuis 2017, le nombre de prêts était resté très faible (seulement 17 prêts entre 2017 et fin 2020) et seules les caméras thermiques avaient été empruntées, notamment par la Compagnie des Alpes pour faire le diagnostic des cabanes des perchmans et pisteurs.

Relance de la communication et de l'animation ont permis de réaliser 13 prêts en 2021
4 structures publiques
4 acteurs socio-professionnels
5 particuliers

ECLAIRAGE – POLLUTION LUMINEUSE

Éclairer où il faut, quand il faut : accompagner et mobiliser les communes pour s'engager dans une extinction de l'éclairage public en cours de nuit

24 communes sur 36 sont engagées dans une extinction partielle en cours de nuit. Il ne s'agit pas de faire la même chose partout : différence nécessaire entre les centres-villes et les hameaux. C'est aux communes de s'emparer du sujet, le PETR peut les aider, avec les syndicats d'éclairage.

12 communes ont participé au Jour de la Nuit 2021, en éteignant exceptionnellement l'éclairage public pendant une nuit, dont 3 qui n'éteignent pas d'ordinaire

Sensibilisation des acteurs socio-professionnels pour les inciter à éteindre en cours de nuit par la réalisation d'un flyer.

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - ORIENTATION

Pierre LEROY rappelle que dans le cadre du Contrat de transition écologique et solidaire, le PETR porte 3 missions l'une sur l'économie circulaire, l'autre sur la sobriété et les énergies renouvelables et une dernière sur la concertation citoyenne, axe que l'on avait souhaité comme transversal au contrat.

Ce contrat nous a permis de travailler en lien direct avec les partenaires et agence de l'état et de faire émerger des dynamiques et des projets à l'échelle du territoire.

Claudine CHRETIEN va aborder la mission économie circulaire.

MISSION ECONOMIE CIRCULAIRE

Claudine CHRETIEN, élue référente de la mission, présente la mission économie circulaire.
Objectif de la mission : accompagner le déploiement d'une animation territoriale visant à développer l'économie circulaire sur le territoire à travers deux orientations principales :

- 1 « Pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire »
- 2 « Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets »

ACTIONS PHARES 2021 :

- **Accompagnement des porteurs de projet :** Au cours de l'année 2021, 31 porteurs de projet ont été rencontrés dans le cadre de la mission. Ces porteurs de projet ont été accompagnés en fonction de leurs besoins : appui technique, mise en relation, recherche de financement, etc.

Par exemple :

- Accompagnement de l'association « Et Si C'était Avec » qui souhaite créer une filière d'*upcycling* textile, c'est-à-dire de création d'accessoires textiles, de mode et de décoration à partir de déchets textiles, bâches PVC, voiles de parapente, etc.
- Accompagnement de l'entreprise Doc Innov pour l'acquisition d'un matelasseur de cartons et d'un broyeur de papier afin que l'entreprise puisse réutiliser ses propres déchets cartons et papiers en matériaux de calage pour la préparation de ses colis.

- **Animation d'un groupe de travail « déchets et économie circulaire »** réunissant les communautés de communes, le SMITOMGA et le PETR. Ce groupe de travail est un lieu d'échanges, de partages d'expériences, de réflexions, de duplications de projets et d'actions et de prospectives autour de la question des déchets et de l'économie circulaire à l'échelle du PETR. Des thématiques de travail ont été définies, notamment le textile, le carton, le plastique, et les déchets du BTP. En 2021, des actions communes ont été menées :
  - L'envoi d'un courrier conjoint à destination des principaux fournisseurs du territoire afin de les sensibiliser à la problématique des déchets cartons et de leur proposer un accompagnement pour faire évoluer leurs pratiques
  - La réalisation d'un sondage sur la perception des services déchets, les gestes de tri et de réduction des déchets
- Réalisation d'un diagnostic territorial « économie circulaire » dans le cadre d'un stage, par Louise MARIOTON. Le diagnostic doit être finalisé pour la fin de l'année. Il doit permettre de dégager des leviers d'actions pour la suite de la mission.

AUTRES ACTIONS

Une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été portée conjointement par le PNR du Queyras et le PETR entre 2016 et 2020 et animée par le Parc. Fin 2020, début 2021, les deux structures ont entamé un travail afin de faire évoluer la démarche et de la co-animer en vue d'obtenir la labellisation "Projet Alimentaire Territorial".
Cependant, en février 2021, les élus du bureau du PETR ont fait le choix de mettre un terme au PAT à l'échelle du PETR au profit du Projet Alimentaire Territorial départemental naissant. Un travail a alors été initié avec l'ADDET (animateur du PAT départemental) pour définir les actions des différents partenaires.
Lors du bureau de septembre 2021, il a été acté que l'agriculture et l'alimentation seraient dorénavant traitées par les communautés de communes, mettant un terme aux actions engagées dans le cadre de la mission économie circulaire du PETR.

LANCEMENT D'UNE BOURSE AUX DECHETS, LE 26 NOVEMBRE A L'OCCASION DE L'ATELIER PARTICIPATIF CONSACRE AUX DECHETS

La bourse a pour but de mettre en lien des structures ayant des déchets pouvant être utilisés comme matière première par une autre structure, sur le principe de l'offre et de la demande.

Une page internet a été créée sur le site internet du PETR afin de présenter les offres et demandes collectées, ainsi qu'un tableau listant des exemples de réutilisation, de réemploi, de recyclage et de valorisation.

Trois premières mises en relation de structures ont été effectuées très récemment (en attente de retour pour savoir si l'échange a pu se concrétiser) :

1. Des chutes de tissus d'une couturière pourraient devenir du matériau de calage pour une entreprise qui envoie des colis
2. Des cartons de divers commerces pourraient devenir du matériau de calage pour une entreprise qui envoie des colis après broyage
3. Des bâches PVC d'une imprimerie pourraient devenir des accessoires textiles, de mode ou de décoration via un procédé d'upcycling

Une campagne de communication spécifique sera menée début 2022.

2022 : poursuite des actions engagées en 2021 et réflexion sur le sujet des toilettes sèches, qui est un réel sujet de travail pour le PETR en termes d'équipement et de recyclage des matières car beaucoup de communes ont répondu avoir des besoins sur ce sujet.
Animation mise en œuvre par chargée de mission Domitille CRENN.

SOBRIETE ET ENERGIES RENOUVELABLES

Alice PRUD'HOMME, Vice-Présidente en charge de la mission, présente la mission Sobriété et Énergies renouvelables, qui est l'orientation 3 du CTES.

Une spécificité du territoire est d'être un territoire de montagne et de haute montagne parmi les plus hauts d'Europe, avec de nombreuses stations et le CTES permet d'avoir une attention particulière et une réflexion globale sur la gestion de l'énergie et la transition écologique dans les stations.

- 19 porteurs de projets publiques et privés ont été informés, suivis et/ou accompagnés cette année. Depuis 2019, 40 porteurs de projets ont été accompagnés.
- 2 réunions de concertation sur les EnR.

Un travail a été engagé cette année sur plusieurs thématiques notamment :

L'ACCOMPAGNEMENT DES STATIONS DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le PETR a mis en ligne sur son site internet une liste d'actions possibles à mettre en place par les gestionnaires de stations dans différentes thématiques de la transition écologique (énergie, biodiversité, gestion des déchets…). L'objectif est de partager les expériences des uns et des autres afin de créer une dynamique et une synergie entre les différents acteurs du territoire.

LA PRE-ETUDE SUR LE POTENTIEL HYDRAULIQUE DU RESEAU D'EAU POTABLE SUR L'ECHELLE DU PETR

Lucie MOREAU stagiaire au PETR a travaillé pendant 6 mois sur cette pré-étude de février à juillet 2021 et a entrepris un travail de récupération des données de l'ensemble des communes du territoire afin d'identifier les sites potentiels pour produire de l'énergie sur les réseaux d'eau potable.

Cela va permettre de :

- Connaître les sites potentiels sur les communes du territoire.
- Privilégier l'existant à la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique.
- Identifier le potentiel économique à gagner suite à l'installation et au fonctionnement de la turbine.

Les résultats de cette pré-étude seront communiquées courant 2022.

LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Il y a eu des projets photovoltaïques et hydrauliques au niveau des communes, qui ont notamment conduit à l'organisation d'une réunion de concertation en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Queyras afin d'informer et d'échanger sur les projets hydrauliques du territoire.

Une seconde réunion de concertation a eu lieu entre Organisation d'une réunion de concertation entre les différentes structures d'énergie (Ener'guil, SEVE, Syme05, EDSB…) des Hautes-Alpes afin d'échanger sur divers points comme les aides aux installations photovoltaïques et les délais de raccordements.

L'HABITAT ET LES MATERIAUX BIOSOURCES

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la CMA et le Département afin de monter un projet sur l'accompagnement des professionnels, la montée en compétences des artisans (devis, commande publique…) et l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés.

Un projet de la CMA est en étude pour le début de l'année 2022 sur le programme LEADER qui permettra le déploiement du Programme Rénover plus pour faire monter en compétences les artisans pour rénovation et utilisation matériaux biosourcés.

De plus le SYME 05 accompagne les communes dans leurs économies d'énergies et leurs projets de rénovation en lien avec le projet d'Intracting suivi dans le cadre du CTES et financé par le programme LEADER.

Le PETR travaille également sur l'organisation de conférences matériaux biosourcés pour le début de l'année 2022 afin d'informer et de sensibiliser les artisans du territoire, les élus et le grand public sur l'utilisation et la mise en œuvre des matériaux biosourcés.

LA SOBRIETE ENERGETIQUE

Le PETR travaille sur un guide sur la sobriété énergétique afin de présenter le contexte national et local et la présentation des actions mises en place ces dernières années sur le territoire et les pistes de réflexion pour l'avenir.

Guide d'aide à la rénovation énergétique pour les collectivités.

Mise en place de conférence pour l'utilisation des matériaux biosourcés pour les artisans.

MISSION CONCERTATION CITOYENNE

Pierre LEROY, présente la mission concertation citoyenne en l'absence de **l'élue référente de la mission, Marie BAILLARD.**

Après une mise en sommeil d'un an et demi en raison d'une vacance de poste et de la crise sanitaire, les rencontres du Club Climat et Transition ont repris à partir de juin 2021.

Les rencontres du CCT permettent d'offrir aux habitants un espace-temps et une animation afin de les encourager à participer à la transition du territoire. Les citoyens sont au rendez-vous, c'est un bon exemple du « faire ensemble » souhaité par le PETR.

Le CCT est un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous.

Objectifs :
- Informer & partager des informations
- Se former
- Et surtout Agir & impulser des actions, des projets concrets

En 2021 :
- 7 rencontres ont été organisées (auxquelles Marie BAILLARD, élue référente participe systématiquement)
- 54 participants
- 9 groupes-projets formés
- Réalisation d'un « livret des bonnes pratiques de la participation citoyenne » dans le cadre d'un stage, par Louise MARIOTON. A partir de l'expérience du CCT et des retours d'expériences d'autres territoires, le livret a pour but de nourrir la démarche du PETR ainsi que de partager l'expérience du PETR aux collectivités qui souhaiteraient s'engager. Il sera publié début 2022.

EXEMPLE DU GROUPE-PROJET "UNE LISTE DE COURSES ZERO DECHET POUR LE BRIANÇONNAIS !"

En suivant l'exemple de ce qui a été fait sur le Guillestrois par le SMITOMGA et l'association Cosmos, un groupe-projet s'est formé pour créer une liste de courses Zéro Déchet pour le Briançonnais.

<u>2 objectifs :</u>

- Encourager la population ainsi que les visiteurs à changer leurs habitudes vis-à-vis de leurs achats afin de limiter la quantité de déchets générés.
- Inciter les commerçants à s'engager dans une démarche zéro déchet en vendant des produits en vracs, en acceptant les contenants des consommateurs, en proposant des emballages consignés, etc.

Une matinée de prospection des commerçants de Briançon a été organisée le 27 novembre à laquelle 8 personnes ont participé.

La publication de la liste est prévue au premier trimestre 2022. Elle sera diffusée numériquement et en version papier, notamment dans les commerces, les mairies, les médiathèques, les écoles, les offices de tourisme et les hébergements touristiques.

LEADER

Pierre LEROY rappelle que la mission LEADER en place depuis 2007 au sein du PETR, c'est une mission qui fonctionne bien du fait de son format : Un programme validé pour 6 ans avec une stratégie définie par le territoire ; ce qui permet un programme efficace avec une enveloppe budgétaire fixée, une ingénierie dédiée et des instances de décision interne : le comité de programmation où siège des membres publics et privés.

Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président du Groupe d'action local (GAL) LEADER porté par le PETR rappelle le cadre du programme. Chaque territoire LEADER est doté d'un GAL, d'une enveloppe FEADER et d'une stratégie de développement local à laquelle les projets doivent contribuer pour être financés.

RAPPEL DE LA STRATEGIE DU PROGRAMME LEADER PORTE PAR LE PETR DEPUIS 2017

« Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie »

Enveloppe FEADER du GAL Pays du Grand Briançonnais :

Reçu en 2017 : 1,125 M € de FEADER
Abandonné en 2020 puis en 2021 : 1,806 M € de FEADER
Ce qui représente avec le cofinancement régional qui intervient pour la quasi-totalité de nos projets à un peu plus de 3 M € d'aides publiques mobilisables sur le PETR.

Consommation / Nombres de projets :

Depuis 2017, 79 projets ont été reçus, dont 50 qui ont passé l'avis d'opportunité favorable.
Aujourd'hui, 14 opérations sont finalisées et 36 opérations en cours de réalisation.
15 dossiers sont en instruction.

BILAN RAPIDE DU BON FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

- Confirmation que la stratégie a bien été pensée, puisque les 50 projets soutenus portent sur les 9 fiches actions et les objectifs visés sont pour la plupart atteints
- Les projets sont variés ; autant des opérations d'animation, d'accompagnement que d'investissements peuvent être soutenues, et le programme soutien les acteurs publics comme privés.
- Un bon rythme de consommation des fonds : 624 032 € de FEADER estimés restent à attribuer d'ici 2023, soit 35 % de l'enveloppe globale.
- Les demandes d'aide sont fréquentes, démontrant une meilleure connaissance du programme LEADER mais aussi que les partenaires et bénéficiaires parlent de LEADER. Il n'en demeure qu'il faut communiquer toujours plus et via différents canaux. La valorisation des projets n'a pas pu se faire comme voulu cette année, elle est reportée à 2022.
- L'accompagnement des porteurs est apprécié, ainsi que le fonctionnement du programme rythmé par la tenue de comité de programmation où le rôle de ses membres bien actifs est confirmé à chaque temps d'audit et de sélection des projets.
- Malgré la situation sanitaire et des changements de personnel au sein de l'équipe LEADER cette année, le bilan est positif :
  - Des appels à projets ouverts sur une grande partie de l'année 2021
  - 15 projets présentés en opportunité
  - 11 projets retenus

- 7 dossiers en instruction pour environ 500 000 € de dépenses à venir avec des taux de financement variant entre 20 et 90 %
- Validation d'ouverture d'appels à projets en 2022

- Les derniers projets seront sélectionnés en 2023 jusqu'à épuisement des fonds.
- Fin de mise en œuvre des projets : décembre 2024.
- Derniers paiements et clôture du programme en 2025.

2022 : ANNEE DE CANDIDATURE POUR LE PORTAGE DU PROGRAMME LEADER 2023 – 2027

Présentation en cours des budgets européens et régionaux
L'enveloppe financière FEADER étant annoncée moins dotée que pour le programme actuel, il faudra peut-être viser moins de projets, ou moins de financement par projet et solliciter d'autres financeurs locaux à intervenir dans le programme.
La Région, autorité de gestion, pourra aussi limiter le nombre de territoire pouvant porter un programme LEADER, exigeant un niveau élevé de la qualité des candidatures.

1er semestre 2022 : mobilisation pour actualiser les besoins et enjeux du territoire ; identification du ou des thème(s) vers le ou lesquel(s) LEADER pourrait intervenir.
Il conviendra de s'appuyer sur tous diagnostics réalisés récemment (réactualisation de projet de territoire, candidature Espace Valléen, études, ...) pour réactualiser les besoins et proposer un programme venant en complément d'autres dispositifs.
Des temps de consultations seront proposés.
Une capitalisation auprès de partenaires et bénéficiaires du programme sera proposée.

➔ Toute contribution est donc bienvenue !

2nd semestre 2022 : candidature du PETR pour porter un 3ème programme LEADER
L'équipe technique LEADER sera renforcée pour un travail sur la valorisation et l'évaluation du programme actuel, contribuant à la définition de la future stratégie LEADER 2023 - 2027.

Pierre LEROY remercie Cyrille DRUJON D'ASTROS et rappelle que le cœur de métier d'un pays ce sont les contractualisations, et de drainer des fonds pour le territoire. Pour le PETR, 1€ apporté par les EPCI dans le PETR c'est environ 25 € qui reviennent sur le territoire.

POLITIQUES DE PAYS

Jean Marie REY, Vice-Président au PETR, présente les politiques de Pays animées par le PETR.
Le PETR porte les actions en lien avec le projet de territoire et œuvre pour la dynamisation du territoire, au service des EPCI qui le composent.
Pour cela, le PETR est chef de file de différentes contractualisations et programmes en cours sur le territoire :

- Avec la Région le CRET Contrat régional d'équilibre des territoires avec un montant de subvention régionale à hauteur de 5 500 000 euros
- Avec l'État pour le CTES Contrat de transition écologique et solidaire qui a été présenté précédemment et qui a déjà permis la mise en place de nombreux projets et à drainer de nombreuses subventions
- Et le CRTE contrat de relance et de transition écologique qui va être présenté et signé en fin de conférence et qui va lui aussi apporter de nombreuses subventions sur le territoire on l'espère … à noter que pour 2021 c'est déjà 3 500 000 € qui ont été attribué.

Pour mettre en place ces contrats et les programmes que le PETR porte il y a tout un travail en amont.

Cela peut être par des demandes de subventions directes mais il est très souvent nécessaire de répondre à des appels à manifestations d'intérêt ; il faut donc établir les candidatures. Jean Marie REY remercie les agents du PETR pour leur travail sérieux qui permet de réaliser ces candidatures et de les mettre en œuvre.

Le PETR effectue des diagnostics de territoire, des états des lieux et des besoins, il propose ensuite des stratégies, des plans d'actions et des budgets afin d'y répondre. Ce travail se fait avec en premier lieu l'aval de l'autorité territoriale et donc en lien avec les 3 EPCI qu'elle représente.

Afin de cadrer les missions et programmes mis en place au sein du PETR, et pour une réelle cohérence et une non redondance des missions au sein du territoire, une convention territoriale est mise en place entre le PETR et les EPCI. De plus, il a été acté que l'ingénierie du PETR était au service des EPCI et des communes.

PERSPECTIVES 2022

Jean Marie REY explique que pour 2022, le PETR a déposé deux candidatures à de nouveaux programmes l'Écologie Industrielle et Territoriale et le Plan Avenir Montagne. Les réponses sont attendues avant de pouvoir effectivement engager ces nouvelles missions.

ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE : NON PRESENTE FAUTE DE TEMPS

Afin d'accompagner la transition écologique des entreprises, le PETR a candidaté pour porter une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT).

L'EIT vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises.

Une démarche d'EIT consiste en une animation territoriale afin d'identifier et mettre en œuvre des synergies inter-entreprises (ou autres structures), soit de mutualisation, soit de substitution :

- Les synergies de mutualisation reposent sur des approvisionnements communs, des services communs et des partages d'équipements ou de ressources (foncier, ressources Humaines, moyens logistiques, mobilité, matière, énergie…)
- Les synergies de substitution portent sur la valorisation et l'échange de matière et d'énergie entre entités (par exemple : déchet devenant ressources, réseaux de chaleur…).

Une étude de préfiguration de la démarche va être réalisée en interne sur 8 mois à partir de mai 2022. L'animation de la démarche sera ensuite mise en œuvre sur la période 2023-2025.

L'étude a 2 objectifs principaux :

- Quantifier les gains économiques, sociaux et environnementaux d'une démarche EIT via la réalisation d'un diagnostic (identification de premières synergies),
- Constituer un premier groupe d'acteurs volontaires, notamment des entreprises qui seront moteurs dans la démarche

Actions :

- Des entretiens seront réalisés avec des entreprises qui auront été identifiés par les partenaires de la démarche
- Des réunions collectives seront organisées pour favoriser l'acculturation au concept d'EIT et l'interconnaissance et identifier les premières synergies
- Ces entretiens et ces réunions permettront de définir un programme d'actions

PLAN AVENIR MONTAGNE

Pierre LEROY présente la candidature du plan avenir montagne proposée par le PETR.
Le Plan Avenir Montagne est un dispositif annoncé le 27 mai 2021 par l'État comportant notamment un volet Avenir Montagne Ingénierie qui doit permettre d'accompagner en ingénierie les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique.

Le PETR se doit d'être le point de convergence des politiques publiques en matière d'énergie et développement local.

Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, une stratégie a été développé par le PETR afin de candidater au Plan Avenir Montagne – Ingénierie.

En effet, il est rappelé que l'impact du dérèglement climatique est plus fort en montagne qu'ailleurs. Le dernier rapport du GIEC est clair : les 5 prochaines années sont très importantes pour changer les choses. Le PETR se doit de travailler sur ce sujet.

Avec un nouveau regain pour les territoires de montagne, il est important de travailler à une alternative aux pratiques touristiques traditionnelles de masse, et regrouper les différentes formes de tourisme qui mettent en valeur les ressources naturelles, culturelles, sociales du territoire, accueillis de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils génèrent sur les espaces naturels tout en profitant des retombées positives pour la population locale et le territoire au sens large.

STRATEGIE PROPOSEE :

Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience

Le PETR propose une stratégie sur un chemin de crête : plus sobre mais tout en maintenant l'attractivité.

Votée par le conseil syndical du PETR le 29/11/2021.

3 orientations définies pour répondre à la stratégie :

- Un territoire de montagne préservé pour rester un territoire de montagne attractif
- Une ressource locale de montagne, une image du territoire Sud-Alpin : le Mélézin
- Des activités de montagne multiples, diverses & conciliées

Présentation de l'axe 1 : Un territoire de montagne préservé pour rester un territoire de montagne attractif

Le ciel, un atout : Extinction de l'éclairage public & privé ; faciliter des animations nocturnes "tourisme étoilé" ; classes vertes "ciel étoilé" ; 300 jours de soleil par an - 300 nuits étoilées par an
Une fréquentation durable des massifs : Bonnes pratiques en montagne ; déplacements doux et actifs ; éviter les sur fréquentations
Des événements culturels et sportifs exemplaires : Charte écoresponsable ; moyens de mutualisation

Présentation de l'axe 2 : Une ressource locale de montagne, une image du territoire Sud-Alpin : le Mélézin

Concilier les usages : Temps d'échanges ; animation du schéma de desserte pour concilier les usages
Soutenir et permettre des offres touristiques alternatives et « hors saison » grâce à la forêt : Classes découvertes, sentiers pédagogiques
Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques et la construction pour l'image et l'exemplarité du territoire : Suivre les projets de sciences participatives
Permettre un tourisme scientifique : Animer et mobiliser la filière bois locale ; sensibiliser les collectivités

Présentation de l'axe 3 : Des activités de montagne multiples, diverses & conciliées

Accompagner les stations dans les transitions : Accompagner les stations, rénovation de l'immobilier (lits froids), modèle de tourisme résilient et 4 saisons
Coordonner les actions à l'échelle du territoire : Le territoire comme destination touristique : guide du Routard à l'échelle PETR ; amorcer un travail commun des offices de tourisme
Diversifier le tourisme : Encourager des actions en faveur du tourisme climatique ; tourisme endogène dont mobilisation des écoles (maternelles au lycée)

1 chef de projet sera recruté en mai 2022 pour 2 ans pour : si le PETR obtient le soutien de Monsieur Joël GIRAUD

- Mettre en œuvre les actions présentées
- Accompagner les collectivités pour mobiliser des financements

Pierre LEROY remercie encore une fois Monsieur Joël GIRAUD de sa présence et lui laisse la parole.

INTERVENTION DE JOËL GIRAUD, SECRETAIRE D'ETAT

Joël GIRAUD, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité salue les participants.

Il dit être heureux d'être présent et se replace à une époque où il était maire et avait suivi de près les activités du Pays. Il a toujours cru dans l'intérêt du Pays. A l'époque, des prémices, avec la loi ADT à l'époque, le pays était préfigurateur. Tout le monde était inquiet d'une potentielle remise en cause de la stabilité des élus installés. Mais déjà se posait la question des compétences par exercés par les communautés de communes et comment faire avancer le pays. Les questions de l'enfance et de la petite enfance avaient été retenues comme principal thème à l'initiative d'un président du pays qui était aussi chef d'entreprise, dans l'idée de maintenir un vivier de salariés pérennes et fidèles au territoire.

Le PETR apporte un soutien et un cadre d'innovation, différent et complémentaire de celui plus institutionnel des mairies et intercommunalités. Il conserve un lien permanent entre innovations et réalités pragmatiques que doivent gérer les Présidents des EPCI et les maires.

Aujourd'hui vont se tenir les signatures de documents importants. Joël GIRAUD note le bilan élogieux du PETR et le particulièrement bon travail réalisé. « Le passé répond de l'avenir » comme pourrait le confirmer le Maire de Briançon à qui une enveloppe de 500 000€ a été octroyé dans le cadre du fonds friche pour réalisation de la Cité Administrative. Joël GIRAUD félicite donc le PETR car les thématiques développées correspondent aux mots de relance et de transition écologique. Il apprécie le terme de CRTE, avec le R de Relance et Ruralité. On ne peut rien faire sans savoir une réflexion sur ruralité et montagne. Il faut de la différenciation, c'est-à-dire des projets déclinés au titre du cousu main. Si les projets et le tourisme ne sont pas les mêmes entre Abriès et Briançon, le PETR sait faire les liens.

La question majeure reste l'ingénierie. C'est ce qui est le plus difficile à mettre en œuvre car répond à des dépenses de fonctionnement. Enormément de territoires passent à côté du train en marche parce que n'ont pas les ingénieries qui sortent les projets. L'Etat doit avoir le souci de cet équilibre. En ce sens, il a inscrit de l'ingénierie dans programmes nationaux comme Petite ville de demain dont Guillestre et l'Argentière-La Bessée sont bénéficiaires. De plus, le nouveau « VTA » pour volontariat territorial en administration permet la création de postes financés. Ce dispositif a été acté en soutien à l'association des maires ruraux. Ici, le territoire est certes rural mais certaines communes de la diagonale du vide le sont autrement plus et ont grandement besoin d'une aide à l'ingénierie.

Objet des VTA : donner la chance à des jeunes qui ont au moins bac +2 pour exercer leur talent dans zones rurales ou de montagnes qui sont là pour animer de manière intelligente un territoire qui a un projet.

Dans le cadre du projet de relance porté par le PETR, une ingénierie complémentaire va être signée ce jour pour le PETR, grâce à des financements d'un poste de VTA. Ce sont 20 000€ avec un supplément FNADT pour un poste.

Joël GIRAUD rappelle qu'il est sensible au programme LEADER, étant selon lui le volet rural du FEADER le plus efficace. Il participe à la préparation de la présidence française de l'UE, afin de faire en sorte que ce que nous faisons soit appuyé par l'UE. Il existe en effet actuellement un décrochage non pas entre pays mais entre différents territoires au sein de l'UE. Il y a un besoin de différenciation.

Joël GIRAUD a bien pris connaissance de la candidature du PETR au Plan Avenir Montagne – Ingénierie. Le dossier est en cours d'instruction.

Conseils apportés par Joël GIRAUD sur la candidature :

- Il faut travailler avec le commissaire de massif pour mieux cadrer le périmètre d'actions car assez large.
- La valorisation de la filière forêt-bois est une priorité absolue.
- La deuxième priorité est les accès aux sites. Il y a en effet un besoin de rééquilibrage sur certains sites pour que la richesse soit mieux partagée.

Il félicite le PETR pour le travail accompli.

Il rappelle que Madame la sous-préfète est là pour soutenir et accompagner le PETR.

Joël GIRAUD aborde le CRTE en précisant que l'Etat accorde des crédits nouveaux pour les projets inscrits dans les CRTE. Ce sont des engagements forts de l'Etat pour accompagner et soutenir les territoires. Monsieur Joël GIRAUD assure en être garant avec Jacqueline GOURAULT.

Enfin, il conclut en annonçant être heureux d'être « revenu au Pays » pour faire en sorte que le territoire puisse se développer et entrer de manière différente dans la transition écologique. Il assure avoir confiance dans le PETR et annonce que les signatures du CRTE et du VTA sont des symboles de la confiance de l'Etat dans ce territoire et dans les territoires en général.

Pierre LEROY remercie Joël GIRAUD pour son soutien. Il propose de passer dès à présent à la signature sans rentrer dans le détail des présentations du CRTE et du VTA par manque de temps.

SIGNATURE DU CRTE ET DU VTA

Joël GIRAUD, expose que ce jour est exceptionnel. Il est de retour sur son territoire et est heureux d'être là et de signer ces documents, pour faire en sorte que le territoire s'adepte aux nouvelles conditions. L'Etat apporte sa pierre à l'édifice à travers son engagement d'un CRTE et d'un VTA.

C'est également une journée heureuse, qui voit revenir le train Paris-Briançon dans de meilleures conditions. Le Ministère des transports a précisé qu'un renouveau allait avoir lieu pour les trains de nuit : bientôt 10 lignes rouvertes.

Joël GIRAUD, remercie pour cette belle journée au service du Grand Briançonnais.

Pierre LEROY remercie Joël GIRAUD, le personnel du PETR pour tout le travail fourni et les participants à la conférence des maires.

CRTE : NON PRESENTE FAUTE DE TEMPS

La genèse du CRTE :

Depuis février 2021, le PETR et ses EPCI travaillent à l'émergence du contrat. 2 comités de pilotage ont eu lieu en mai et novembre.

Le PETR n'est pas parti pas de zéro et a pu s'appuyer sur les documents de diagnostic et stratégique existants. Un projet de territoire a été réalisé en 2016 et il est mis à jour via le travail fait par Emma CORBIN qui a effectué un stage au PETR pour la mise en place du CRTE.
Pour mettre en place ce contrat, le PETR a effectué un premier bilan du projet de territoire 2016 – 2020 qui intègre un retour par orientations stratégiques et par mesures mises en place. Ce bilan constate la conformité des actions réalisées par rapport au plan d'action pluriannuel et aux contractualisations et projets portés par le PETR.

De plus, le PETR étant porteur de nombreuses contractualisations, celui-ci dispose d'une documentation importante sur laquelle il faut s'appuyer, tout en opérant les ajustements nécessaires.
Pour rappel, en 2019 un travail important a été fait lors de l'élaboration du CTES, à l'origine prévu pour 4 ans, et qu'il a été important de capitaliser sur ce travail lors de l'élaboration du CRTE.
Une évaluation qualitative a donc été faite sur le CTES et le contrat de ruralité qui doivent être intégrés au CRTE.

Le PETR a également mis à jour les fiches information des EPCI, qui regroupent pour chaque communauté de commune des chiffres clés en termes de population et de fiscalité. Elles permettent de faire le point sur les compétences qu'exercent chaque EPCI.
Le diagnostic servant de base aux orientations stratégiques et mesures du projet de territoire a été actualisé et enrichi via un questionnaire envoyé aux EPCI. Le territoire voté pour le CRTE est le territoire du PETR, mais le diagnostic se fait de manière territorialisée, à l'échelle des EPCI.
Le PETR a ensuite exploité les éléments de diagnostic pour en tirer les enjeux par territoire et les enjeux communs qui ont servi de base au plan d'action et à la définition des orientations.

Le PETR travaille sur les enjeux soulevés par les élus, qui sont très divers et variables et que déjà à l'époque du CTE il y avait eu de nombreuses discussions avec l'État sur ces thématiques. Comme les élus l'ont souhaité, le PETR travaille à la transition économique, la décarbonation des entreprises qui sont des enjeux importants du territoire et sont intégrés dans le contrat,

Il a été choisi lors de nos différentes réunions avec les services de l'état et les partenaires du contrat de reprendre les axes du contrat de ruralité et ceux du contrat de transition écologique afin de répondre au mieux au besoin des collectivités et porteurs de projets.
Il est important que le contrat et ses orientations restent larges, afin que les projets puissent tous y être intégrés.

Pour mettre en œuvre ce contrat, et avec l'aide de l'état, une cheffe de projet sera mobilisée dès janvier 2022 pour travailler à la mise en place des actions proposées, tels que les CEE, la sobriété numérique … VTA qui sera abordé ensuite.

Le PETR travaillera à différentes missions comme la continuité des CEE, la sobriété numérique.

VTA : NON PRESENTE FAUTE DE TEMPS

Le PETR a sollicité un VTA car malgré la petite équipe et le travail important qu'il faut pour accueillir et former de nouveau agent, le PETR a toujours voulu avoir « des jeunes » …

Prise de poste au 10/01/2021 - déjà recrutée
Une jeune femme de 25 ans du territoire (vallée de la Clarée) issue de Agroparitech elle est ingénieure et ce sera son premier contrat dans le développement local qu'elle affectionne.
Elle sera en poste sur le CRTE : extrait fiche de poste
Sous l'autorité et en lien avec la directrice, la cheffe de projet CRTE a pour mission d'animer et de travailler à la mise en place d'une dynamique autour du contrat de relance et de transition écologique du territoire.

La cheffe de projet anime les réunions de travail et de concertation et met en œuvre les moyens associés et les partenariats permettant le bon déroulement des actions et le suivi du contrat. Elle anime de nouveaux projets en lien avec les partenaires locaux et institutionnels.

La cheffe de projet intervient en assistance technique pour faire émerger, favoriser et organiser des projets sur les thématiques retenues sur le territoire du PETR en lien avec une ou plusieurs activités socio-économiques et en relation avec de nombreux partenaires internes et externes. La cheffe de projet se doit d'être garante du respect des procédures et textes en vigueur.

Suivi le CRTE

- Assure le suivi du contrat, sa stratégie et ses axes en lien avec les EPCI et les partenaires institutionnels ;
- Met en place le suivi du dispositif financier par le biais de tableau de suivi. ;
- Met en place les instances du suivi du contrat (comité technique et pilotage) et les anime ;
- Organise des temps de travail et de concertation en vue de la réalisation annuelles des annexes financières avec les EPCI et la préfecture ;
- Évaluation au fil de l'eau ;
- Communique sur les projets et résultats du contrat .

Anime du CRTE

- Informe les collectivités et acteurs du territoire des possibilités de financements, appel à projet en cours ;
- Veille juridique et financière pour identifier les financements accessibles pour les projets ;
- Accompagnement des communes, communautés de communes et les porteurs de projets potentiels privés dans l'émergence et la réalisation de leurs projets notamment la recherche de financement ;
- Mise en réseau d'action, projet et acteur travaillant sur une même thématique ;
- Met en place les actions portées par le PETR telles que les CEE, la sobriété numérique …

Appui au lien territoire/état

- Création d'un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état ;
- Appui au soutien et au déploiement des programmes de l'ANCT ;
- Relais sur le territoire de dynamiques ou programmes permettant l'émergence de nouvelles politiques de développement et d'aménagement ;
- Veille territoriale des programmes pouvant être mis en place sur le territoire